

optimisme de certaines choses encourageantes. Je n'y trouve rien à redire. Il me semble approprié pour un ministre de mêler les bonnes nouvelles avec celles qui le sont peut-être moins.

Il a parlé, entre autres, de l'inflation qui est liée à une chose très importante pour les Canadiens, le coût de la vie. Inflation et coût de la vie sont, bien entendu, interdépendants et leur importance est énorme. Hier, le ministre a agité le spectre de l'inflation. Il n'avait pas besoin de le faire. Nous savons bien qu'il y a inflation. Il nous suffit d'accompagner notre femme au supermarché pour nous rendre compte qu'il y a un an à peine nous en avions deux fois autant pour notre argent. Nous savons bien que le coût de la vie a monté, surtout lorsque notre femme nous laisse payer la facture. Le ministre n'avait pas besoin de nous avertir. Il nous avait déjà averti le 1<sup>er</sup> juin, en présentant son budget, ensuite le 4 octobre et enfin hier.

Je rappelle au ministre qu'en 1965 il avait reçu, ainsi que le gouvernement, des avertissements à propos de l'inflation, dans l'exposé du Conseil économique du Canada. L'éditorial de la *Gazette d'aujourd'hui* cite cet avertissement, qui reste d'actualité. C'était en 1965. Et voici ce qu'on lisait:

Nous estimons que ce sont ces deux aspects—*plus grande efficacité dans l'utilisation et meilleure concordance de l'offre et de la demande de nos ressources productives*—qui doivent tout d'abord retenir notre attention en ce qui a trait aux politiques et du secteur privé et du secteur public, si nous voulons éviter que la réalisation de nos objectifs d'emploi et de croissance ne soit compromise par l'élargissement de secteurs de pressions inflationnistes dans l'économie.

Ce passage est assez grandiloquent, mais il peut se résumer en: «gare à l'inflation!» Je soutiens qu'on avait, en 1965, averti le ministre et le gouvernement de cette menace, si tant est qu'ils aient eu besoin d'être avertis. Le gouvernement aurait dû, pour parer à l'inflation, chercher à savoir l'aide que pourrait apporter le secteur privé sous forme d'investissements, et aurait dû reculer devant toute dépense publique. Mais il ne l'a pas fait. J'ai l'impression que le ministre tenait à le faire, mais qu'il a dû céder devant l'action concrète de 26 ou 27 autres personnes. Je déclare au ministre du Travail que j'ai l'impression, sans avoir le moyen d'en être sûr, qu'il a fait

valoir cette thèse, mais en vain. Cela n'a rien changé.

Le gouvernement a versé dans l'économie non seulement ses déboursés constants, mais aussi tout ce qu'il pouvait emprunter, au point que le financement de déficits s'est élevé à trois-quarts de milliard de dollars. La période ne s'y prêtait guère. On ne pratique pas le financement de déficits en période de prospérité. C'est admis par tous ceux qui s'y connaissent en affaires, petites ou grandes. Mais le gouvernement, avec désinvolture, allait son petit bonhomme de chemin.

Nous voici maintenant en 1968. Le gouvernement s'est lancé dans la concurrence pour les biens, pour la main-d'œuvre et pour tous les facteurs d'expansion, et maintenant il est dans le pétrin. Voilà pourquoi nous avons dû écouter le genre de discours que le ministre des Finances nous a servi hier. Nous n'avons pas besoin des avertissements du ministre. Nous n'avons vraiment pas grand-chose à dire sur les dépenses du gouvernement. Celui-ci expose ses propositions, que nous approuvons ou non un point, c'est tout. Je soutiens que l'inflation est à nos portes et c'est au gouvernement, plus qu'à tout autre corps organisé, qu'il incombe de résoudre le problème.

● (4.00 p.m.)

Que propose le ministre comme correctif? Il va instituer un Bureau de revision des salaires et des prix. Comme l'a dit le député de Burnaby-Coquitlam, cet organisme, sauf erreur, n'aura aucun pouvoir. A l'heure actuelle, au lieu de se demander où l'on peut obtenir des recettes fiscales supplémentaires, le gouvernement devrait remettre à chaque ministère ses crédits en lui disant de rogner tel ou tel pourcentage. Le ministère établirait alors ses propres priorités. Comment un bureau connaîtrait-il les hautes priorités du ministère du Travail, par exemple? Comment? En le demandant au ministre ou à ses fonctionnaires. Le gouvernement n'a même pas effleuré la surface quant aux possibilités de réduction des dépenses. Il y a certains montants statutaires à payer comme les versements de bien-être, etc. Or à mon avis, dans sa guerre à l'inflation, le gouvernement n'emploie pas la bonne tactique. On ne s'attache pas suffisamment à la réduction des dépenses ni à la suppression du gaspillage et